

LSDH ET SYSTEME U FAVORISENT UN JUSTE PARTAGE DE LA VALORISATION DU LAIT BIO

ANNEE
2013

CATEGORIE
Bonnes Pratiques d'Affaires

RUBRIQUE
Achats responsables

SOUS-RUBRIQUE
Relation durable
fournisseurs

SECTEUR D'ACTIVITE
Agroalimentaire

TAILLE DE L'ENTREPRISE
> 500

PAYS (DE LA PRATIQUE)
France, Région Centre

ENTREPRISE
LSDH



Chiffres d'Affaires (2012): 360 millions d'euros

Effectif (2012) : 550

Pays (siège social) : FRANCE

Site internet : www.lsdh.fr

Contact:
Emmanuel VASSENEIX
Président
contact@lsdh.fr

BP recommandée par :
Florence DUPRAZ

CONTEXTE

Une exploitation certifiée biologique a des coûts de production plus élevés et pendant la période de conversion, les coûts ne sont pas compensés par les recettes supplémentaires liées aux produits bios. Certains que les produits bio doivent être plus nombreux, et accessibles par le plus grand nombre, le groupe LSDH (Laiterie de Saint-Denis-de-l' Hôtel), société indépendante d'origine laitière, à Orléans, spécialisée dans l'élaboration et le conditionnement de tout liquide alimentaire et les magasins U ont créé un partenariat tripartite.

OBJECTIF(S)

- assurer une juste rémunération aux producteurs de lait bio tout en restant dans un prix du marché
- encourager la production locale par le développement d'un circuit de commercialisation court
- promouvoir l'agriculture biologique

DÉMARCHE

Fervent défenseur de l'agriculture française et du lait de la région Centre, en 2011, LSDH signe un accord en partenariat avec BIOLAIT, un groupement de producteurs laitiers biologiques indépendants et Système U pour fournir du lait bio à la marque U bio.

Trois centimes par litre de lait vendu sont reversés aux agriculteurs pour de nouvelles conversions au Bio, ce qui représente, en 1 an, près de 30 conversions.

Dans le cadre de ce partenariat, Système U s'engage à s'approvisionner auprès du groupement BIOLAIT pour une certaine quantité évaluée en fonction de la demande et du nombre de conversion estimé pour y répondre : 5 millions de litres en 2011.

Sur un prix de vente de 0,99 euros le litre de lait UHT demi-écrémé biologique u bio

- 0,34 euros sont consacrés au transport, à la bouteille et au conditionnement,
- 0,05 euros à la TVA
- 0,17 euros aux charges et à la rémunération des magasins U (Salaires, loyer, frais de fonctionnement...),
- 0,43 euros à la rémunération des producteurs de lait.

Cette innovation dans le domaine laitier s'inscrit dans le soutien au développement d'une agriculture responsable :

- respect du producteur par une rémunération à la hauteur de sa contribution,
- constitution d'un fonds pour aider à la conversion de producteurs en bio,
- respect du consommateur par une offre produit en phase avec ses attentes en matière de santé, de naturalité, d'authenticité et de proximité.

Que ce soit sur le lait avec les marques « Lait d'ici » et « Lait Centre Val de Loire » ou sur d'autres filières agricoles françaises telles que le soja ou la pomme, LSDH choisit résolument de privilégier un approvisionnement local et de qualité sans chercher à obtenir une meilleure valorisation par l'achat de matière première moins chère en dehors de nos frontières.

FACTEUR(S) CLÉS DU SUCCÈS

- Implication de tous les maillons de la chaîne de distribution
- Réalité de la demande des consommateurs

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET/OU DE GOUVERNANCE
- Développement des ventes de lait bio - À fin décembre 2012, 13 millions de litres ont été achetés au groupement de producteurs	- 30 agriculteurs convertis au bio en 1an - respect des écosystèmes naturels